



Conseil de sécurité

Distr. générale
16 juin 2016
Français
Original : anglais

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)

Note verbale datée du 31 mai 2016, adressée au Président du Comité par la Mission permanente de la République démocratique populaire lao auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de la République démocratique populaire lao auprès de l'Organisation des Nations Unies a l'honneur de transmettre ci-joint le rapport de la République démocratique populaire lao sur l'application de la résolution 2270 (2016) du Conseil de sécurité (voir annexe).



**Annexe à la note verbale datée du 31 mai 2015 adressée
au Président du Comité par la Mission permanente
de la République démocratique populaire lao
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport de la République démocratique populaire lao
sur l'application de la résolution 2270 (2016) du Conseil
de sécurité**

La République démocratique populaire lao appuie les efforts du Conseil de sécurité et de la communauté internationale pour lutter contre la menace que les armes nucléaires et autres armes de destruction massive font peser sur la paix et la sécurité internationales.

Conformément à la résolution 2270 (2016) du Conseil de sécurité, le Gouvernement lao a envoyé à tous les ministères et organismes nationaux compétents une circulaire leur demandant d'appliquer rigoureusement les dispositions de la résolution. La liste des individus, des entités, des navires de la Ocean Maritime Management Company et des articles de luxe visés par les sanctions établies par la résolution a également été distribuée à tous les ministères et organismes nationaux concernés. Le Gouvernement a l'honneur de déclarer qu'au cours des dernières années, les activités financières, le commerce et les échanges de biens avec la République populaire démocratique de Corée ont été quasiment inexistantes. En outre, même si la République démocratique populaire lao entretient des relations diplomatiques et tient des échanges de visites avec la République populaire démocratique de Corée, elle respecte strictement la résolution et mène ces activités de manière à ne pas enfreindre les dispositions de la résolution.

La République démocratique populaire lao réaffirme qu'elle est déterminée à appliquer les résolutions du Conseil de sécurité, qu'elle soutient la paix, la stabilité, la dénucléarisation de la péninsule coréenne et qu'elle recherche le règlement des différends par un dialogue pacifique et constructif.